

Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2022

## Isle-sur-la-Sorgue : la traditionnelle Féérie nautique fait son retour ce week-end



Chaque année, l'association 'Féérie nautique' organise un corso durant lequel des chars défilent sur la Sorgue. Cette année, la tradition perdure à l'Isle-sur-la-Sorgue qui accueille une nouvelle fois l'événement, et ce, dès demain.

Demain, le samedi 23 juillet, les personnages de la Féérie nautique défileront à pied de 18h à 20h dans le centre-ville. Le convoi partira du parc Gautier, puis traversera l'avenue Libération, la rue de la République, les places Ferdinand Buisson et Rose Goudard, le quai Jean Jaurès, pour de nouveau défiler dans la rue de la République, vers la place de la Liberté, la rue Carnot, le quai Rouget de l'Isle, pour enfin terminer à son point de départ.

Le quai Rouget accueillera le tant attendu spectacle de lumière sur la Sorgue les dimanche 24 et lundi 25



Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2022

juillet dès 21h30. Le ticket pour une place dans les gradins est au tarif de 8€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de moins de 10 ans, à acheter sur place dès 19h. Le fameux corso fleuri avec sa bataille de fleurs aura lieu lundi soir.

## La circulation et le stationnement

Durant cet événement, quelques éléments de circulation et de stationnement seront modifiés pour la sécurité de tous. Il sera interdit de stationner au parking de la Gare du samedi 23 juillet 8h au dimanche 24 juillet 2h et le mardi 26 juillet de 17h à 20h. Interdiction de se stationner également sur l'avenue de la Libération jusqu'au mercredi 27 juillet 20h et sur le quai Rouget de l'Isle du vendredi 22 juillet à 6h au mardi 26 juillet à 20h.

La circulation sera, quant à elle, interdite sur l'avenue de la Libération les vendredi 22 et mardi 26 juillet de 6h à 9h, sur les avenues de la Libération et des 4 otages ainsi que sur le quai Rouget de l'Isle les dimanche 24 et lundi 25 juillet de 18h à 2h, sur le quai Rouget de l'Isle et l'avenue de la Libération le samedi 23 juillet de 23h à 2h et le mardi 26 juillet de 17h à 20h, sur le quai Rouget de l'Isle le mardi 26 juillet de 4h à 10h, et enfin, dans les rues pont Julian, Lirette et Dr Saurel du dimanche 24 juillet à 18h au mardi 26 juillet à 2h.

V.A.